

Propositions des acteurs pour la préparation du débat public LGV PACA

Afin de préparer le débat public sur le projet LGV PACA en concertation et au plus près des demandes des acteurs concernés, la Commission Particulière du Débat Public (CPDP), en charge de son organisation, **sollicite vos propositions**. Nous vous remercions de retourner ce document, sous format électronique de préférence, **avant le 6 septembre 2004**.

◆ **Organisme** : Communauté d'Agglomération Nice Côte d'Azur

◆ **Nom et prénom du représentant** : Maître Jacques PEYRAT

Fonction : Président de la Communauté d'Agglomération
Nice Côte d'Azur

◆ **Coordonnées** : Communauté Nice Côte d'Azur
405, promenade des Anglais BP 3087
06202 Nice cedex 3

Quelles sont les problématiques à débattre sur l'opportunité, les objectifs et les caractéristiques du projet LGV PACA ?

Les problématiques à débattre relèvent principalement des enjeux territoriaux de déplacement, de développement économique et d'une meilleure gestion environnementale.

L'opportunité :

La LGV PACA est d'abord l'opportunité pour le territoire des Alpes-Maritimes de compléter son accessibilité à grande vitesse depuis Paris et d'être mis en réseau par le fer avec les capitales régionales françaises, italiennes et espagnoles.

En effet l'infrastructure ferroviaire depuis sa création au 19^e siècle début 20^e, contrairement au réseau routier, n'a pas été développée sur notre territoire. Elle n'est plus adaptée à l'augmentation de la population, aux nécessités des politiques environnementales, à l'émergence de l'Europe comme territoire de référence et à l'internationalisation des économies, des échanges et des déplacements.

Elle est une réponse diversifiée à l'augmentation des déplacements vers et dans la première région touristique française à la démographie dynamique et dont le maillage insuffisant des différentes infrastructures de transports est en voie de saturation. Elle est une des solutions incontournable à mettre en oeuvre face au risque d'asphyxie et de perte d'attractivité de notre territoire du fait de la saturation à terme de ses infrastructures principalement routières et de ses corollaires environnementaux.

A ces titres elle a un rôle fondamental à jouer sur trois points :

- une offre de déplacements à grande vitesse en complémentarité avec celle de l'aéroport de Nice Côte d'azur
- une participation aux reports modaux sur les transports publics dans les déplacements régionaux et départementaux
- une inscription dans les démarches environnementales d'aménagement du territoire

Nota : Un volet sur l'opportunité de la LGV PACA devrait préciser les conséquences pour le développement du territoire de l'aire niçoise des alternatives à cette deuxième ligne ferroviaire à grande vitesse pour la région et le département des Alpes-Maritimes

Les objectifs :

- répondre à une attente des usagers
- offrir une alternative au déplacement aérien depuis l'île de France
- mettre le territoire de l'aire niçoise au cœur de l'Arc méditerranéen en réalisant le maillon manquant des lignes à grandes vitesses européennes existantes ou en projet
- développer l'offre de services ferroviaires avec l'Italie en direction de Gênes, des bassins milanais, turinois et de l'Europe du nord en cohérence avec les projets de développement et d'amélioration du réseau ferroviaire italien.
- mettre en place des liaisons performantes entre les trois pôles urbains régionaux et les autres capitales régionales
- développer l'offre TER / RER sur le littoral des Alpes – Maritimes comme réponse à la saturation à terme des infrastructures routières.

Les caractéristiques :

- un temps d'accès à Nice depuis Paris autour de 3 h 30
- la réalisation de la première partie de cette nouvelle ligne ferroviaire à grande vitesse jusqu'à Nice à un horizon de 10 à 15 ans et la préparation de son prolongement jusqu'en Italie (vers les régions de Gênes et Turin)
- dans cette perspective la première phase attendue est la réalisation de la ligne à grande vitesse depuis la ligne TGV méditerranée jusqu'à un raccordement à la ligne ferroviaire existante entre Antibes et Nice
- la mise en perspective, au même niveau de définition que les études des familles de tracés de un à trois axes de son futur prolongement jusqu'en Italie
- la mise à trois voies du tronçon Antibes - Nice au préalable
- la prise en compte des contraintes environnementales
- la réalisation d'une gare LGV au pôle d'échange multimodal de Saint - Augustin - aéroport

Que doit contenir le dossier d'information soumis au débat pour qu'il soit complet et compréhensible par tous ?
--

Les attendus du débat public

Un volet explicatif des buts du débat public, de son processus d'élaboration, des modalités de validation des éléments constitutifs du débat et les rôles respectifs de chacun des acteurs (Etat, RFF, collectivités, publics,...)

Les enjeux territoriaux

Les enjeux de déplacements européens, nationaux, régionaux et départementaux

Les enjeux de positionnement et de développement économique (positionnement sur l'arc méditerranéen, le développement des échanges de biens et de personnes avec le couloir rhodanien, l'Italie et leurs corollaires de développement).

Les enjeux de stratégie d'aménagement territorial (régional et départemental) en terme de rééquilibrage des pôles urbains de la région PACA et d'aménagement déplacements de la bande littorale azurée.

Les enjeux socio-économiques

Les enjeux environnementaux en terme de déplacements, d'aménagements et de protection de l'éco - système

La présentation des caractéristiques du scénario de la ligne LGV présentée par le maître d'ouvrage (famille à deux axes)

Les familles étudiées et les discriminants techniques, économiques et financiers qui ont amené à proposer la famille à deux axes et ses variantes.

Les caractéristiques de cette dernière et de ses variantes (par variantes de tracés : l'offre de services, l'implantation des gares, les équipements induits, les coûts, etc...)

L'offre globale du système ferroviaire in fine (comprenant la nouvelle ligne et le réseau existant, leur hiérarchisation et la répartition des fonctions, l'offre de services globale, ect...)

L'offre nouvelle de déplacement multimodale alternatif au tout automobile de ce nouveau réseau pour l'aire métropolitaine départementale et pour l'accessibilité entre les pôles urbains régionaux

Les nouvelles offres de services avec l'Italie.

Les démarches environnementales associées à ce projet, tant du point de vue global que sur les dispositions qui seront mises en œuvre sur le futur tracé de la ligne à grande vitesse.

La question du fret de transit

Une réponse très argumentée devra être apportée sur la question du transit du fret par voie ferrée et de la position du maître d'ouvrage sur la base des études menées ou complémentaires sur ce sujet.

Les impacts prévisionnels de la mise en service de cette ligne à grande vitesse sur le territoire

Une estimation sur la base des enseignements capitalisés par les réalisations antérieures de lignes TGV :

- sur les évolutions socio-économiques
- sur l'aménagement du territoire départemental
- sur l'offre de services des transports et des déplacements
- sur le développement de l'aéroport
- sur les équipements et les infrastructures associés existantes et à prévoir.
- sur l'amélioration des équilibres environnementaux

La position des collectivités région, départements et communautés

Un appendice ou une entrée en matière qui précise la position des acteurs politiques de l'aménagement du territoire sur le projet de ligne à grande vitesse.

Quels outils d'information du public préconisez-vous ainsi que leur mode de diffusion ?
--

Un centre névralgique de la CNDP sur Nice et pas uniquement sur Marseille, cité déjà reliée à une LGV.

Naturellement les outils classiques utilisés lors des autres débats publics qui ont été organisés pour les autres lignes TGV sur la base de la capitalisation de cette expérience.

Pour la LGV PACA il serait intéressant de compléter ces documents et ces outils, si ce n'est déjà prévu :

- par un film de présentation et une exposition itinérante associée (stand, panneaux d'exposition, plaquette de diffusion, etc...) et ses déclinaisons. Ce module pourrait être le support à une communication dans les pôles urbains secondaires, les grands équipements administratifs, publics et commerciaux, les universités ainsi que sur des sites d'entreprises et de technopôles à définir
- par une double page d'information à distribuer sur les péages d'Escota, de la SNCF, des aéroports, des ports, etc...
- par un site internet dynamique

- par une série de conférences dans les grands pôles urbains sur les lignes à grandes vitesses leurs fonctionnalités, leurs participations à l'aménagement du territoire et le projet de LGV PACA

<p>Quels sont les moyens d'expression et de participation du public à mettre en place ? Où doivent se dérouler des réunions publiques ?</p>
--

Moyens d'expressions et de participation du public

Le débat public a pour vocation d'informer et de faire s'exprimer les citoyens sur le contenu mis au débat.

Cette démarche nécessite une information au préalable du citoyen sur :

- la procédure du débat public
- sa place dans la procédure du débat public
- le rôle d'une ligne à grande vitesse dans l'aménagement d'un territoire

Sur cette base les volets de présentation des éléments concernant la ligne LGV PACA mis au débat public et le recueil de son avis et de sa contribution seront constructifs.

Le premier volet nécessite une communication à travers les médias et un accompagnement pédagogique et culturel (conférences, projections, etc...)

Le second plus classique pourra s'appuyer sur des locaux d'accueil d'information et de d'exposition dans les trois principaux pôles urbains régionaux et leurs déclinaisons sur les pôles urbains secondaires où seront recueillis les observations et les contributions.

Ce dispositif serait complété par une exposition itinérante par département à vocation d'information des grands sites d'affluence et un site internet interactif et pédagogique d'information, de présentation et de recueil de contributions.

<p>Quels besoins avez-vous en information, études, outils de communication de proximité...?</p>
--

Les besoins spécifiques en information et en outils de communication de proximité pour le territoire de communauté d'agglomération de Nice Côte d'Azur, mais qui peut concerner l'ensemble du territoire régional concerné, sont :

- une série de présentation du projet de la ligne LGV PACA et de ses enjeux aux élus et aux principaux décideurs administratifs, associatifs, économiques et culturels locaux.
- un pack de plaquettes de présentation et d'affiches d'information pour l'ensemble des collectivités de l'agglomération
- un point exposition recueil d'avis à l'aéroport de Nice – Côte d'Azur
- un accès internet
 - o dans chaque site d'accueil
 - o dans chaque commune du littoral et pour chaque grande administration et équipement (accès au site depuis une borne internet ou un ordinateur en libre service)

Pour le volets études :

- un éclairage conséquent du même niveau que les simulations qui ont été réaliser sur les différents types de famille entre Marseille et les Arcs (couloirs, gares, offre de services) sur l'extension à terme de la ligne LGV jusqu'en Italie et sur les relations ferroviaires transfrontalières avec cette dernière
- un état des lieux des projets ferroviaires italiens sur le périmètre Turin, Milan Gênes, Vintimille et leurs conséquences sur le réseau départemental et régional.
- Une synthèse et un argumentaire sur les enjeux du transport de marchandises entre l'Italie et la France, de la problématique du transit depuis Vintimille et les raisons de ne pas retenir la solution d'une ligne à grande vitesse mixte pour la LGV PACA.